

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 95.00.611.014.1 DU 16 MAI 1995

## Balances à équilibre automatique EXA modèles PPV1 et PPV1S (CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

### FABRICANT

Société EXA, Parc d'activités REMORA, Voie Romaine, BP 98, route de Pessac, 33172 Gradignan Cedex.

### OBJET

La présente décision complète les décisions n° 91.00.611.032.1 du 23 octobre 1991 (1), n° 92.00.611.015.1 du 18 mai 1992 (2), n° 93.00.611.002.1 du 22 février 1993 (3) et prolonge leur validité jusqu'au 31 décembre 2002.

### CARACTERISTIQUES

Les balances modèles PPV1 et PPV1S faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées du fait qu'elles peuvent être indifféremment alimentées en 220 V ou par une alimentation externe 12 V.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des balances modèles PPV1 et PPV1S concernées par la présente déci-

sion doit porter, outre le rappel des caractéristiques métrologiques et de la classe de précision, les indications suivantes :

- la marque de la société EXA : CA 33,
- la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument,
- décision n° 91.00.611.032.1 du 23 octobre 1991.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés sous la référence de dossier DA 02-113, à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine et chez le fabricant.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, octobre 1991, page 1047.

(2) Revue de Métrologie, mai 1992, page 671.

(3) Revue de Métrologie, février 1993, page 283.